

Le nouveau procès de l'Est

Au sujet de l'ouvrage de Max-Erwann Gastineau *Le Nouveau procès de l'Est*, Le Cerf, sept. 2019.

Votre livre s'ouvre sur la convocation de Viktor Orbán, à Strasbourg, en 2018. Les députés européens lui reprochent des atteintes répétées à l'État de droit en Hongrie. Or, vous nuancez le rapport automatique que nous instituons entre démocratie et libéralisme. Pouvez-vous l'expliciter ?

Petite précision pour commencer : Orbán n'a pas été convoqué à Strasbourg. Il s'est de lui-même rendu dans la capitale européenne pour défendre sa politique, mise en accusation par un rapport de la députée écologiste Judith Sargentini, à l'origine du déclenchement de la procédure de sanction prévue à l'article 7 du traité de l'Union européenne en cas de « violation des valeurs européennes ». Ce point est important, car Orbán n'a jamais reconnu la démarche de l'élue hollandaise ; une conception plus idéologique que juridique de l'État de droit que ce rapport, d'après lui, révèle.

Un point qui me ramène à votre question. **Le libéralisme naît en réaction aux guerres de Religion qui ont ensanglanté l'Europe au XVI^{ème} siècle.** Face à la nécessité de trouver les clés d'un système politique à même d'écarter l'option de la guerre civile comme solution naturelle au règlement des conflits, de brillants esprits, tels Thomas Hobbes, vont assigner un rôle central à l'Etat : demeurer neutre, axiologiquement neutre. Les sociétés étant par essence composites et le matériau humain intrinsèquement inflammable, **l'État doit se désengager du terrain des valeurs, renoncer à gouverner au nom du bien ou d'une morale supérieure... Son but sera plus modeste mais non moins essentiel : veiller à la coexistence pacifique des différences et des différends.**

Après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, cette injection libérale faite à l'État va passer de la théorie à la pratique. L'État de droit s'affirme, instaurant le primat du juridique sur le politique ; du droit – gardien des libertés fondamentales - sur la loi – expression de la volonté générale. Dans toutes les constitutions européennes, les limites constitutionnelles sont renforcées. Les droits de l'homme deviennent un référent incontournable ; les passions populaires, l'identité nationale, le pouvoir de la majorité, l'autorité de l'Etat deviennent les divers fragments d'un champ lexical honni, renvoyant aux heures les plus sombres de notre histoire.

La consolidation des droits de l'homme, leur sécularisation – sous l'absolution des prétoires - en « droits fondamentaux » est le grand acquis des dernières décennies. Mais ils ne forment pas le tout de notre existence collective. **Nos démocraties ne sont pas que des entités juridiques ou des constructions théoriques. Elles sont aussi l'expression d'un terreau historique, l'accouchement d'une certaine manière d'être-au-monde. Les citoyens ne sont pas que des individus titulaires de droits que le Droit protège et étend. Ils sont aussi des héritiers, les membres d'une collectivité humaine particulière, structurée par des mœurs et des valeurs collectives, juges et gardiennes du bien commun.**

Si la démocratie ne saurait exister sans un État de droit, sous peine de verser dans la tyrannie de la majorité, elle n'est pas réductible aux contre-pouvoirs qui visent à limiter le champ d'action légitime du politique. La démocratie est aussi un régime de décision, légitimé par l'onction du suffrage populaire ; un ordre politique qui donne à la cité - et au peuple qui la fonde – la capacité d'agir, de défendre ses valeurs, de faire valoir ses intérêts... bref, d'être libre de se choisir un destin. Comme écrivait Raymond Aron, « *le vrai citoyen veut choisir des chefs, non les enchaîner par le soupçon perpétuel. Il veut la grandeur de la nation, en même temps que la sécurité personnelle. Il veut des pouvoirs légitimes mais capables d'action. Le citoyen ne s'accomplit pas dans la lutte contre les pouvoirs, mais dans une libre adhésion à la communauté.* »

Attachés à l'autonomie de chacun, nous oublions que la démocratie vise aussi à accroître l'autonomie de tous. C'est ce qui m'intéresse chez Viktor Orbán, qui développe dans de nombreux discours une véritable critique démocratique du libéralisme, assez peu présente à l'Ouest. « *La démocratie libérale s'est transmuée pour devenir une « non-démocratie libérale »,* affirma-t-il en

juillet 2018, Université d'été de Bálványos. *Cela veut dire qu'en Occident il y a le libéralisme, mais pas la démocratie* » ; il y a le droit et les libertés individuelles, mais pas la démocratie au sens de ce régime à travers lequel un peuple conserve l'active maîtrise de ses lois.

Vous dites que le modèle de la démocratie illibérale a été pensé et mis en place par Viktor Orbán, en Hongrie. Pouvez-vous nous raconter le contexte de son arrivée au pouvoir, ainsi que la façon dont il a mis en place ce régime ?

Au lendemain de la chute du Mur de Berlin, la démocratie s'installe en Hongrie. L'ouverture se veut pleine de promesses. Les capitaux affluent. Après 40 ans de communisme, l'heure est au laissez-faire économique. Nombre d'entreprises passent sous contrôle étranger, en particulier allemand. Progressivement, les Hongrois se rendent compte que la tutelle soviétique a été remplacée par celle du Marché. Naît un fort désir d'autonomie et de reprise en main du destin national. Dès les années 1990, Viktor Orbán incarne cette volonté. Mais il faudra attendre la crise de 2008 (bien plus rude en Hongrie qu'en France) et la grande victoire électorale des conservateurs du Fidesz en 2010 pour le voir passer de la théorie à la pratique.

Les premières mesures de l'ère illibérale visent la « magyarisation » de l'économie, la constitution d'une classe de capitalistes nationaux, la nationalisation d'entreprises stratégiques – dans les secteurs de l'eau et de l'énergie par exemple - la taxation des grandes banques, la baisse du taux directeur de la banque centrale... un ensemble de mesures peu orthodoxes mais qui vont très vite porter leurs fruits. En 2013, la Hongrie rembourse par anticipation le prêt que lui a accordé le FMI en 2008.

Les premières mesures de l'ère illibérale visent aussi l'ordre constitutionnel. En 2011, Viktor Orbán lance une grande consultation nationale pour demander aux citoyens hongrois de se prononcer sur le contenu de leur future constitution. Douze questions sont posées. Elles nourrissent le projet de réforme qui sera voté par le Parlement en avril 2011 et prévoit le réancrage de la Hongrie sur des bases nationales et chrétiennes.

Sur le plan judiciaire, le chef du gouvernement hongrois limite la compétence de la Cour suprême aux aspects de procédure et non de fond. « Son rôle est d'interpréter la Constitution, pas de la créer », résume László Trócsányi, ministre de la Justice de 2014 à 2019. Injonction faite à la Cour suprême qui ne peut être comprise si l'on omet le fait que la démocratie hongroise a fonctionné entre 1990 et 2012 avec une « Constitution invisible », élaborée à partir de la seule jurisprudence des juges constitutionnels.

Sur ce plan-là comme sur le plan économique, les conservateurs ont cherché à « reprendre le contrôle ». Non pour mettre fin à l'État de droit (les libertés publiques sont consacrées dans la nouvelle constitution), mais pour rappeler que le contenu des lois est déterminé par le peuple – par l'intermédiaire de ses représentants - et par lui seul. Le juge doit rester la bouche de la loi. Il ne peut, au nom de l'État de droit, faire la loi. Prenons un exemple. En 2013, le mariage homosexuel a été légalisé au Brésil suite à une décision de justice, sans que ce sujet n'ait au préalable fait l'objet d'un débat et d'un vote au Parlement de Brasilia. Une décision révélatrice, selon le juriste Ran Hirschl, de la transformation des démocraties occidentales en « juristocraties » ; régimes reposant sur la toute-puissance des cours constitutionnelles dans le processus d'édification des normes collectives.

Le dernier volet de l'illibéralisme hongrois est d'ordre culturel, voire civilisationnel. Le préambule de la Constitution insiste sur la nécessité d'entretenir les « fiertés hongroises ». Il est le produit d'une conviction ; du besoin pour la Hongrie d'un « renouvellement spirituel et intellectuel » après « les orages du siècle dernier ». Conviction que l'on retrouve dans l'attention portée à la nature de l'enseignement à l'école, où l'idéologie LGBT est proscrite et l'Église invitée à s'investir.

Vous décrivez le malentendu de 1968, à partir duquel les mots n'ont plus eu le même sens à l'Est et à l'Ouest, provoquant cette incompréhension essentielle qui nous divise aujourd'hui. Quel est le substrat historique et culturel qui explique ces divergences ?

Le Mai 68 français comme le Mai 68 centre-européen, marqué par le Printemps de Prague en Tchécoslovaquie, ont tous deux été menés au nom de la Liberté. Mais une liberté qui renvoya, de part et d'autre du rideau de fer, à des finalités différentes, elles-mêmes produit de l'histoire.

Les pays du centre de l'Europe sont des petites nations, qui ont à maintes reprises été dominées par des empires (ottoman, autrichien, allemand, russe...). Sous le joug de puissances tutélaires, ces pays ont fait l'expérience, comme aucun autre à l'Ouest, de la fragilité de la nation, de la culture... Ils sont donc particulièrement sensibles à leur préservation. Le Printemps de Prague l'illustre. Ce dernier fut une réaction de survie face aux velléités transformatrices d'homo sovieticus. Les manifestants de Prague voulaient préserver leur culture, défendre leurs traditions, leur langue, le christianisme, contre la tyrannie idéologique communiste qui imposait une rupture avec le passé.

Les démocraties de l'Ouest, telles que l'Angleterre, l'Allemagne et la France, ne connaissent pas ce sentiment de fragilité. À l'Ouest, Mai 68 a été marqué par une opposition à ce qui existait, un désir de désaffiliation, une volonté de déconstruction. *« Si en France ou en Angleterre toutes les revues disparaissaient, personne ne s'en apercevrait, même pas leurs éditeurs. Car la culture a déjà cédé sa place »,* écrit Milan Kundera dans *Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale* (1984) où l'écrivain franco-tchèque revient sur la nature des révoltes centre-européennes et ce qu'elles ont *« de conservateur, je dirais presque d'anachronique : elles tentent désespérément de restaurer le passé, le temps passé de la culture, le temps passé des Temps modernes, parce que seulement dans cette époque-là, seulement dans le monde qui garde une dimension culturelle, l'Europe centrale peut encore défendre son identité, peut encore être perçue telle qu'elle est ».*

Le clivage philosophique entre les deux Mai nous poursuit et explique les désaccords contemporains sur la manière de concevoir la culture et le projet européens.

Quel est le point de rupture entre la Hongrie, et plus généralement les pays du groupe de Visegrad, et l'Union Européenne ?

Dès 2010, des tensions se font jour autour de la Hongrie. Mais le vrai point de rupture est indéniablement la crise migratoire de 2015. Cet événement a sonné le glas de nos illusions sur le fossé qui sépare l'Est et l'Ouest. Au nom des droits de l'homme, des valeurs de tolérance et d'ouverture, l'Ouest a vécu cette crise sous le prisme de l'humanitaire. Au contraire des pays d'Europe centrale, attachés à leur relative homogénéité culturelle, qui y ont vu un péril, une menace.

Les Hongrois ont vu arriver avec effroi la vague migratoire qui se dirigeait vers l'Allemagne. Les souvenirs des invasions ottomanes ont refait surface. Orbán a pris la tête de l'opposition à l'islamisation de l'Europe. **Pour les États du groupe de Visegrad, les pays de l'Ouest, multiculturels, font figure de repoussoirs.** Le climat politique est devenu extrêmement polarisé. On est pour la protection de la nation, et donc contre l'immigration, ou pour l'"ouverture", et donc accusé de trahison.

La mise sous tension de la société hongroise depuis 2015 explique la bataille culturelle que mène Orbán face aux ONG et autres fondations étrangères, comme la puissante fondation « Open Society » de Georges Soros, qui ont joué un grand rôle, au lendemain de la Chute du Mur, dans la « libéralisation » de l'Europe centrale.

Pour Orbán, les choses sont claires : la survie de la Hongrie est en jeu. Si elle veut se perpétuer dans son être, la Hongrie doit renforcer ses défenses immunitaires, s'installer dans une « époque nouvelle », faite de « convictions collectives » et de « coutumes sociales » inspirées du Christianisme, valorisant la famille et la nation, qui « n'est pas un agrégat d'individus, mais une communauté qu'il nous faut organiser, fortifier et aussi élever ».

Concernant la France, vous dites que son rapport à la nation n'a pas toujours reposé sur des grands principes universels dérivés des droits de l'homme ; que sa « vocation » a aussi su se marier avec la « tradition ».

Le sentiment national français naît au Moyen-Âge. La France se vit alors comme le pays le plus chrétien parmi les chrétiens, un hexagone aux contours finis et appelé à répliquer l'onction divine qui, depuis Clovis, l'élève au rang de nouvel Israël. Avec la Révolution, le rapport de la France à elle-même évolue. S'affirme un nationalisme sans territoire ; un messianisme fondé sur l'idée de fraternité. **Ce nationalisme sorti de son lit national, c'est celui qui, avec Robespierre, proclame que tout homme opprimé dans le monde est français.** Il est celui qui, avec Victor Hugo, marque le génie national du sceau de l'universel : « *Ô France, adieu ! tu es trop grande pour n'être qu'une patrie. (...) Résigne-toi à ton immensité. (...) Subis ton élargissement fatal et sublime, ô ma patrie, et, de même qu'Athènes est devenue la Grèce, de même que Rome est devenue la chrétienté, toi, France, deviens le monde.* »

Dans une France dominante et conquérante, cet appel hugolien à l'élévation par l'évaporation pouvait nourrir le sentiment d'une certaine particularité, sinon d'une supériorité nationale. Mais dans une France dominée et affaiblie, lasse d'assumer ses responsabilités, convaincue que son tour est passé, que les horreurs des siècles derniers ont laissé une trace indélébile sur son histoire, cela change tout. Il devient un poids trop lourd à assumer, entretenant une forme d'auto-flagellation permanente, une mésestime de soi, un affadissement du sentiment national accroissant l'impuissance collective dont il est lui-même à l'origine....

Cet affadissement, de Gaulle le craignait plus que toute autre chose. Il savait la France fragile, menacée de disparation. **Il savait que la France, pour continuer d'exister, devait se libérer des chimères qui « l'empêchent d'être la France ».** Et qu'était la France pour de Gaulle ? « *Plus que les Français du moment* » ; « *l'âme de la Chrétienté, disons aujourd'hui de la civilisation européenne. (...) J'ai tout fait pour la ressusciter* » ; tout, confia-t-il à Malraux dans *Les chênes qu'on abat*, pour réveiller le sentiment national français, redonner une fierté, un souffle spirituel à la France... avant de conclure, désabusé : « *Dans la première civilisation sans foi, la nation peut gagner du temps (...). Je veux bien qu'une civilisation soit sans foi, mais je voudrais savoir ce qu'elle met à la place, consciemment ou non.* » Que mettons-nous, qu'avons-nous mis à la place ? Le projet européen. C'est notre dernier grand projet. Et donc nous nous y accrochons... Mais à quel prix ? Sommes-nous prêts à renoncer à tout ancrage national, à nous dissoudre dans le juridisme de Bruxelles, à troquer notre légendaire impétuosité pour les « illusions de l'école supranationale », que de Gaulle décrivait comme une perversion de l'esprit et de l'universalisme français ?

Vous brossez le tableau de deux mondes aux principes antagonistes. Y a-t-il cependant des raisons d'espérer une meilleure compréhension mutuelle ?

Pour dialoguer, il faut être deux ; partir du principe que mon interlocuteur peut avoir des choses à m'apporter. Orbán est venu en octobre dernier à Paris rencontrer Emmanuel Macron, appelant sur le perron de l'Élysée l'Ouest à prendre acte de ce qui le sépare de l'Est. L'Europe ne consolidera pas son unité en méprisant une partie d'elle-même.

Est et Ouest ne sont pas les héritiers de la même histoire, des mêmes traumatismes, mais ont en commun des siècles d'interaction dans le domaine littéraire, artistique, scientifique, religieux, politique... Ce « commun » sera-t-il le ferment d'une Europe recomposée, redonnant place aux nations, à l'énergie sociale et culturelle qui en émanent pour remembrer « cette forme sans contenu » qu'est devenue, pour Orbán, l'Union européenne ? Ou sera-t-il projeté dans la réification de principes juridiques uniformisateurs, fer de lance d'une « Europe impériale » ? De la nature du projet européen dépendra le devenir de la fracture Est-Ouest.

Max-Erwann Gastineau *Le Nouveau procès de l'Est*, Le Cerf, sept. 2019.

Propos recueillis par Valérie Ernoult
